

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [Lyne Tremblay](#)

<https://www.cadre21.org/membres/e19e0bb2633d6c54dbb63ea9>

Date d'obtention : 2023-12-21 20:46:21

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Rencontrer les personnes impliquées individuellement afin de compléter les formulaires Sexto. Dans un monde idéal, recueillir les versions de chaque personne impliquée dans la situation afin de pouvoir transmettre le dossier aux autorités si nécessaire.

Le formulaire nous permettra d'évaluer si les actes ont été fait avec ou sans malveillance.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Il est important d'analyser les situations au cas par cas et ne pas généraliser. Une seule information pourrait faire pencher la balance entre une intervention respectant les politiques de l'institution d'enseignement et une intervention policière. Il faut rapidement rencontrer les différentes personnes impliquées afin d'obtenir les informations précises et éviter la propagation rapide des éléments déclarés

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

L'analyse de la grille nous guide afin d'identifier les intentions des personnes impliquées dans l'histoire. Nous avons des limites en tant qu'intervenant et il faut connaître les limites de notre rôles. Les dévoilements peuvent parfois être confus et difficiles à analyser.